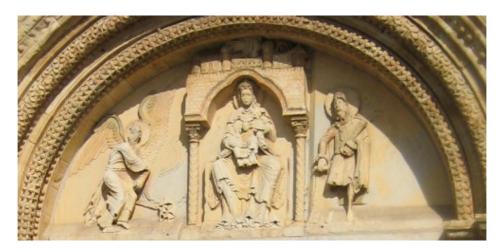
## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré

Sceau de Mahaut de Courtenay



CHÂTELLENIE DE CHATEAUNEUF

(LE) PRESSOUR

(CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS)



Le fief de Pressour à Châteauneuf, tout proche de l'ancien château des évêques d'Auxerre, passée aux comtes de Nevers dès le XIIème siècle, aujourd'hui disparue, doit tenir son nom du Pressoir banal de la seigneurie. Il n'y a pas trace d'un ancien manoir dans le hameau, seul un colombier – attribut seigneurial - retient l'attention.



Ce fief est cité dans la table de l'Inventaire de Marolles, mais aucun acte le concernant n'y figure, peut-être parce qu'il s'agissait d'un arrière-fief (cf. infra). Il est difficile de savoir s'il s'agissait d'un fief foncier classique (doté d'un pressoir), ou du *pressoir banal* lui-même, mis à disposition des viticulteurs de ces coteaux par le seigneur moyennant versement de droits.

Un acte de 1694 cité par les « Cahiers du Val de Bargis » indique qu'il était alors aux mains des Gascoing de la branche de Demeurs à Urzy, au moins en partie, car les seigneurs de Fonfaye paraissaient en détenir une autre partie. Cela suggère qu'il pouvait être un arrière-fief de Fonfaye, passé en partie aux Gascoing par une alliance avec une fille de Guillaume Tenon, à la fin du XVIème siècle.

Mais une origine plus lointaine encore est possible à partir de la succession des Le Muet, sgr de Nanvignes (Menou), qui étaient originaires de Châteauneuf.

#### Succession hypothétique des seigneurs de Pressour à partir des Le Muet

## 1/ Huguenin dit « LE MUET »

Orig. de Chateauneuf, Sgr de Nanvignes en pie - voir cette notice - Bailli de Donzy



En Nivernais : « D'azur, au cygne d'argent, colleté de même, au chef d'or chargé de trois roses de gueules. »

## 2/ Agnès LE MUET (...-1415)

Dame de Nanvignes en pie

**X 1387 Jean II LE CLERC**, sgr de Luzarches, Chancelier de France pour le parti bourguignon, actif à la mort du Roi Charles VI (fils de Jean, sgr de St-Sauveur en Puisaye, et de Marie de Crain)



## D'où:

- Jean
- Hugues, chanoine de Nevers, Archevêque de Toulouse
- Catherine, qui suit
- Marie X Jean Guesdat, procureur général du Nivernais
- Jeanne, qui suivra en 3bis
- Isabeau X Guillaume de Dangeul, capitaine de Nevers

X2 Catherine APAUPEE

X3 Jeanne de BEAUVAIS

## 3/ Catherine LE CLERC

Dame de Nanvignes en pie

X v.1405 Guillaume FRAPPIER (1355-1422), Echevin de Nevers (fils de Guillaume...)

#### D'où:

- Catherine, qui suit
- Gilette X Guillaume Berthier

## 4/ Catherine FRAPPIER

Dame de Nanvignes en pie

X 1421 Hugues de CORBIGNY (1370-1422), bgs de Nevers, échevin (1406 et 1410) sgr d'Azy et de la Motte des Bédices, à Nevers, et de Sichamps en pie (fils d'Hugues et Denise Coquille (1334-...)

#### D'où:

- Jeanne X1 Jean Guillemère X2 Alain Perreau
- Marguerite X Guillaume Bourgoing (fils de Guillaume et de Jehanne La Bize)
- Guillemette, qui suit

## 5/ Guillemette de CORBIGNY

Dame de Nanvignes en pie

X v. 1460, **Jean TENON**, Avocat fiscal à Nevers, bailli de St-Pierre-le-Moutier, sgr de Nanvignes en pie par all, de Fonfaye <sup>1</sup> et Châteauneuf en pie – **voir cette notice** - (fils de Jean III, sgr de la Grange, Elu pour le Roi en l'Election de Nevers ; et Catherine Berthier, elle-même fille de Guillaume et Guillemette Frappier)

D'où : Guillaume, qui suivra en 6/



**En Nivernais** : « écartelé, aux 1 et 4 de sable à la fasce d'or ; aux 2 et 3 de sable à deux lions superposés d'or »

Succession hypothétique des seigneurs de Pressour associée à Fonfaye

## 3bis/ Jeanne LE CLERC

X 1413 **Hugues de DRUY,** sgr de Druy, (Druy-Parigny, près Decize), Conseiller du duc Charles, Garde du Scel des Contrats à St-Pierre le Moutier



Château de Druy-Parigny

 $<sup>^{\</sup>rm 1}$  Marolles p. 299 : « 1483 – Hom. de Me Jean Thenon, licencié es Lois, pour la terre et sgrie de Fontfay »

## 4bis/ Antoine de DRUY

X 17 jan 1455, Jehanne MOREAU, originaire de Bourbon-Lancy<sup>2</sup> ou Jeannette MORELLE 3 (fille de Philippe, Bgs de Bourbon-Lancy, et Gilberte de Thays), sp,

Vente de Fonfaye et Nanvignes à Jean Tenon en 14834

#### Retour à la succession des Tenon

## 6/ Guillaume Ier TENON (fils de Jean)

Sgr de Nanvignes en pie, et de Fonfaye

X 14 sept 1506, **Jehanne de LA TEILLAYE** (fille de Jean III, sgr de la Chaise et de *Marie Geoffroy*)



## 7/ Guillaume II TENON

Capitaine de Nevers, Sgr de Nanvignes en pie, et de Fonfaye

X1 Antoinette de GRANDRYE, dame de Chaussey (fille d'Albert, grenetier à Moulins-Engilbert, ambassadeur auprès des Grisons (+1538) et de Madeleine de L'Aubespine, d'une famille bourgeoise de l'Orléanais)

#### D'où:

- Guillaume III
- Etienne, seigneur de Fonfaye, qui suivra en 8bis
- Gabrielle, qui suit

<sup>2</sup> Source: BSNLSA, 1926, p. 143

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> 1482, Hom. pour le fief Méri (à Châteauneuf, près du Château de la Tour), à cause de Donzy; ou pour sa « maison de Méry » Marolles p. 320

<sup>4 1483 : «</sup> Vente, par demoiselle Jeanne de Morel, veuve Anthoine de Druy, à Jean Tenon, de la terre, justice et seigneurie de Fonfaye et de la maison de Méri et appartenance sise au château de la Tour de Châteauneuf, avec les fiefs et arrièrefiefs, le moulin, l'étang, bois, aisances et appartenances ; la quatrième partie des grandes dîmes de blé de Châteauneuf et de Vif, un quart de la dîme d'avoine, plus le droit de la dîme totale audit Châteauneuf et paroisse de Vif ; sauf le droit prétendu que, d'ancienneté le sieur curé a accoutumé de prendre : pour lequel est dû, aux quatre fêtes de l'année, Pâques, Pentecôte, Toussaint et Noël, quatre pièces de bœuf, quatre pièces de porc et faute de porc, quatre pièces de moutons, et 5 sols par chacun an ; plus, toute la terre et justice de Fonfaye, et de Nanvignes, moyennant 640 L. »

## 8/ Gabrielle TENON (v. 1552 - 9 nov 1627, Nevers)

Dame du Pressour en Pie? (une autre partie serait restée associée à Fonfaye, transmise par Etienne, cf. 8bis ci-dessous)

X 27 jan 1572, **Jacques GASCOING** (fils d'Etienne et Anne Desprez), eyr, sgr de Berthun (à Patinges, 18), dont il serait l'acquéreur vers 1590 (de Catherine d'Autry, dame de Villemenant et Berthun, veuve de Jean d'Anglure, et héritière par sa mère des sires de Veaulce...)

## D'où:

- Etienne, branche de Berthun
- Guillaume, branche de Demeurs, qui suit

## 9/ Guillaume GASCOING (v.1578-1639

Eyr, sgr de Demeurs (village de la com. d'Urzy, sur la Nièvre en amont de Guérigny <sup>5</sup>), sgr de Pressour, par héritage ou par acquisition

X 15 avril 1603, **Catherine de SAULIEU** (fille de François, eyr, Echevin de Nevers, et de Juliette Destrappes)



#### D'où:

- Jacques, qui suit
- Pierre
- Gilbert

## 10/ Jacques GASCOING de DEMEURS (9 sept 1613 Nevers-St-Martin - 1678)

Sgr de Demeurs et de Pressour ; sgr de Champromain (Donzy) par all.

X 22 nov 1649 Donzy, Marie de LA RUE, dame de Champromain - voir cette notice - (1634 Donzy - 1691 Donzy) (fille de Pierre de La Rue (1602 Champagne - 1643 Donzy), sgr de Montfey en pie (10) et La Brosse, lui-même fils de Abraham de

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La forge de Demeurs est créée en 1509, dans la commune d'Urzy, elle appartient à la fin du XVIe siècle à la famille Gascoing qui l'exploite jusqu'en 1752. Les ouvriers sont logés dans des bâtiments, construits de l'autre côté de la rivière. Ces édifices servent de base au futur village de Demeurs. En 1752, le dernier Gascoing vend ses biens à Pierre Babaud de la Chaussade qui les intègre dans son empire métallurgique. Cet ensemble industriel est vendu au roi Louis XVI en 1788, puis utilisée par la Marine.

La Rue et Suzanne de Fontaine, avocat du roi à Donzy d'origine champenoise ; et de Marquerite Forgeot)



#### D'où:

- **Guillaume GASCOING**, sgr de Demeurs et autres lieux, demeurant à Demeurs, sgr du Pressour en 1694)<sup>6</sup>
- François
- Noel-Henry, qui suit
- Marie (1658-1711) X 2 aout 1683 à Donzy, **Jean Maignan de Grignon** (1660 Auxerre 1726 Donzy), Avocat en Parlement, avocat fiscal au Baillage de Donzy (fils de Louis, avocat à Donzy, et de Catherine du Broc du Nozet)
- Pierre
- **Jean GASCOING**, aussi sgr du Pressour en 1694, Mousquetaire dans la Cie de M. de Maupertuis

6 Bail à ferme 23e avril 1694 (0): « Pardevant les notaires royaux résidant à Nevers soussignes a comparu en sa personne Guillaume Gascoing, esc[uyer], seigneur de Demeurs et autres lieus dem[eurant] ordinairem[en]t en son chasteau de Demeurs, par[oisse] d'Urzy de present aud[it] Nevers, lequel de son bon gré et libre volonté a reconnu avoir baillé et delaissé à titre d'accensse, suiv[ant] la coutume du Niv[ernais] pour le temps et l'espace de six années et six payemens continuelles et consecutifs l'un et l'autre sans interval de temps qui commenceront au jour et feste de S[ain]t Martin d'hiver prochain et qui finiront à pareille jour lesd[ites] six années finies et expiré à m[aistre] Annet Achille Jollinet not[aire] royal dem[eurant] au bourg et paroisse de Murlin present et acceptant lad[ite] accensse pour led[it] temps. C'est à scavoir le revenu du fief appellé le Pressour aud[it] s[ieur] baill[eur] apparten[ant] scis en la par[oisse) de Chasteau neuf au val de Bargis avec tous les cens, rentes, reversions, droits, proffits, esmoluments et toutes les dependances dud[it] fief generallement quelconques sans aucune chose en reserver, concistant principallement en cinquante-deux boisseaux de bled froment, mesure dud[it] Chateauneuf, six poulles, de huit boisseaus [d'] avoine, et quelques sommes de cens et rentes, pour dud[it] fief et revenu jouir par led[it] ......d'autant que led[it] s[ieur] Guill[aume] Gascoing est debiteur de quelque somme à Jean Gascoing esc[uyer] sei[gneur] de Pressour son frere mousquetaire de sa majesté dans la compagnie de mons[ieur] de Maupertuy, a declaré que sur et ... desd[ites] sommes il luy delegue des à present le restant desd[ites] années .....P. Mezangis - Gascoing de Demeurs - A. Jollinet -Brussault - Testelette (Cote: 3 E 1 / 1208 - Minutes du notaire Nicolas Testelette (Nevers)

## 11/ Noël-Henri GASCOING (1655 Nevers - 10 jan 1728 Donzy) 7

Sr de Boisjardin par all. (Ciez – *voir cette notice* -), puis de Pressour après la mort de ses frères

X 22 jan 1691 à Donzy, **Marie VOILLE de VILLARNOU, dame de Boisjardin** (1674-1734 à Châteauneuf-Val-de-Bargis) (fille de François Voille de Villarnou (Donzy), acquéreur de Boisjardin, et de Jeanne Foucher)

## 12/ Pierre GASCOING du PRESSOUR (13 déc 1694 à Ciez – 15 fév 1766, Nevers)

Eyr, sgr du Pressour, sgr du Chazeau par don d'un oncle ; officier, chvr de Saint-Louis

X 8 jan 17548, Nevers-St-Etienne, **Marie-Ursule JOULLY** (fille de Jacques Joully, bourgeois de La Charité, Lieutenant de Maire (1705), tenant la Poste pour le Roi, et Anne Mocquot d'Agnon)

#### D'où:

- Jacques, qui suit
- *Philippe (1758)*

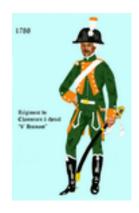
## 13/ Jacques GASCOING du CHAZAULT (7 oct 1756 Nevers St-Etienne - ....)

Sgr du Pressour et du Chazeau, officier de Dragons aux Chasseurs de Hainaut ; présent à l'assemblée de la noblesse de la province en 1789

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Henry Gascoing s[ieu]r de Boisjardin : Né avant 1675, épouse Marie Voille de Villarnou le 22.02.1691 à Donzy. En 1709, il est le fermier du domaine de Villarnou à Bagnaux (Donzy). En 1723, il vit à Châteauneuf - où il joue manifestement un rôle de premier plan puisqu'il dispose d'un banc à l'église (moyennant trente sols par an) et convoque à l'occasion l'assemblée des habitants. Il meurt à Donzy, le 10.01.1728 ; Fermier du domaine de Villarnou à Bagnaux (1709) ; Jean Raguenau, marchand fermier de la terre et seigneurie de Bois-Jardin (1722) (V. Site Cahiers du Val de Bargis)

<sup>8 6</sup> mars 1754 : acte de la lecture du contrat de mariage d'entre Pierre Gascoing, écuyer, seigneur du Pressour, et demoiselle Marie-Ursule Joully, portant donation au futur par François Gascoing du Chazeau du bien du Chazeau et substitution en faveur des enfants mâles des futurs époux, du 19 décembre 1753 (AD 58, Série B, Inv. 1897)



X 16 fév 1780, Paris, **Laurence Madeleine RIOUST** « **de L'ESTER** » (7 jan 1760, St-Germain-en-Laye – 14 mars 1828, Nevers) (fille de François Augustin et de Françoise Beasse de La Brosse)

## 14/ Jean Albert Laurent GASCOING du CHAZAULT (20 nov 1780 - 1802)

Dernier sgr du Chazeau et du Pressour, Maire de Chaulgnes (1808-1821)

X 28 fév 1799, Nevers, **Marie Charlotte LANDELLE** (fille de François et Marguerite Duménil), d'où Charlotte, sa

Suite des seigneurs de Pressour, part associée à Fonfaye (cf. supra)

\_\_\_\_

#### 8bis/ Etienne TENON (1555-1626)

Conseiller du Roi, Maître des Requêtes, Lt-Gén. à St-Pierre-le-Moutier, Bon de La Guerche par acquisition sur la duchesse de Nevers, sgr de Fonfaye, Azey et Guichy

X 13 nov 1580 **Françoise BOLACRE** (fille de Jacques, sgr de Sigognes, Président en la Chambre des Comptes de Nivernois, et de Claude Fauconnier)



## D'où :

- Marie (° 5 juin 1602, Nevers, St-Etienne) X 17 juin 1618, Hugues de Babute
- Antoine, qui suit

#### 9bis/ Antoine TENON

Sgr-Bon de La Guerche, Intendant de Justice et Police en Nivernais, Conseiller au Grand-Conseil, sgr de Fonfaye

X 1614 à Paris, **Marguerite BRICONNET** (issue des grands magistrats Briçonnet, fille de François (+1673), sgr de Glatigny, conseiller à la cour des Aydes, lui-même fils de **Jean Briçonnet**, président à la Cour des Aides de Paris, Grand-Maître des Eaux-et-Forêts, sgr de Glatigny, Achères, le Bois-Foucher et Villemomble ; et de Clémence d'Elbène)



#### D'où:

- *François* (1616)
- Jean, qui suit
- *Guillaume* (1627)
- Antoine X 24 fev 1658 à Nevers-St-Martin, Marie Jaubert (fille de Léonard et Giberte Nolet)

## 10bis/ Jean TENON

Sgr de Fonfaye, Président des Trésoriers de France à Bourges ; il vend Fonfaye aux Morogues en 1656

X 23 jan 1649 Françoise (de LA) CHASSAIGNE (fille de ?....)



1656 – Vente de Fonfaye – et sans doute d'une partie de Pressour - par Jean Tenon (cf. supra) à H.-L. de Morogues<sup>9</sup>

#### 1/Henri Louis de MOROGUES

Sgr de Longfroy (auj. Long Froid, Varennes-les-Narcy), la Celle, Rouy, Sauvage et Fonfaye (fils de Henri, sgr de Longfroy et la Celle, gentilhomme de la Chambre, luimême fils de Jacques, acquéreur de **Sauvage**, secrétaire d'Etat en 1559, ambassadeur, gouverneur de Nevers ; et de Marguerite Le Vallois) acquéreur de Fonfaye – et de Pressour en partie ? - en 1656

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> In Dictionnaire de La Chesnaye des Bois : « FONFAYE, terre et seigneurie avec Haute justice, paroisse de Châteauneuf, en Nivernais, anciennement possédée par Jean Thenon, Président des Trésoriers de France à Bourges, qui, conjointement avec Jeanne de La Chassagne, sa femme, la vendit par acte passé devant Durant, notaire à Beaumont-la-Ferrière sous Nevers, le 9 septembre 1656 à Henri-Louis de Morogues, seigneur de Lonfroy et la Selle ».



**En Nivernais** : « d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile d'argent, et un chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or »

X 1639 **Marie de CARAMAGNE** (fille de François, sgr de Thory, la Cour d'Origny, Lucy-le-Bois (89), lui-même fils de Ferrant de Carramanda, gentilhomme espagnol de la suite du Mal de Brissac, et de Anne Regnauldin, dame de Thory ; et de Suzanne de Thianges)

## 2/ Guy de MOROGUES (...-1690), troisième fils

Sgr de Fonfaye, Capitaine au régiment de Langalerie (du nom d'une famille du Bordelais...), abjure le protestantisme à la Révocation, avec toute sa famille

X 1679 **Edmée de JAUCOURT** (fille de Pierre II, sgr d'Espeuilles, Bon d'Huban, et de Madeleine du Faur de Courcelles)



## 3/ François-Gabriel de MOROGUES (+1762 Fonfaye)

Cte de Fonfaye et Dreigny (village de Colméry), capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine; il possède des biens à Pressour (cité dans une vente en 1754, comme possédant le colombier, attribut seigneurial par excellence).



Ancien colombier de Pressour 10

<sup>10</sup> Source: Cahiers du Val de Bargis

X1 Elizabeth du FAUR COURCELLES (...-1756 Fonfaye), sp (fille de Jean, sgr de Courcelles –le-Roi en Berry et de Jeanne de Gueribalde)

X2 à Chantôme (41) **Louise de PRUNELE (1725-...)** (fille de Parfait, mis de Prunelé, et de Marie des Acres de Laigle)



# 4/Parfait-Marie-François-Gabriel de MOROGUES (1758 à Fonfaye-1780 à Stenay)

Mis de Morogues, Cte de Fonfaye, capitaine au Régt. de Bourbon dragons, mort accidentellement à 22 ans, sa



